

viété de Paris; mais, précisément à cause de leur incapacité, et à cause de l'insuffisance de l'ex-avocat Limoges qui les dirige, il leur faudra maintenant, bon gré mal gré avaler la pilule.

Aussi, ils n'en reviennent pas. La grande emplette de Carrette ne sait plus où donner de la tête, et les beaux gestes déclamatoires de Van Waerebecq l'ancien belge, et de Baillou l'engagé se sont transformés en un abatement profond.

On n'entend même plus les sottises habituelles de Stienne gurgissa et du fourmeugraphe Tonneau; plus rien, tout cette bande de malandrins et de toqués, s'est tué subitement en constatant l'effet inattendu de ses élucubrations.

La comité exécutif seul parle. Les coquins malfidés qui en font partie ont donc des arguments? Non, ils injurient.

Ils essaient de renimer la haine des ouvriers contre les riches. Toujours la même tactique, toujours les mêmes excitations.

On aurait espéré qu'ils trouveraient quelque chose de neuf, non, ils ne font que rééditer les vieilles rengaines électorales.

Il y a bien un moyen de tout arranger, ce serait d'abandonner le projet stupide de la suppression totale des octrois et d'adopter la suppression partielle telle qu'on l'a appliquée dans les villes voisines.

Mais, les esclaves de la majorité ne le peuvent pas. Le comité de Paris leur a donné l'ordre de tout chambarder à Roubaix; ils chambardent tout.

Heureusement que le suffrage universel aura son tour, et que, aux prochaines élections il saura se souvenir des méfaits de la bande de gredins collectivistes, qui pillent à leur gré les finances de la commune.

CROIX

An Conseil Municipal. — Le Conseil municipal de Croix s'est réuni vendredi soir.

Les électeurs savent déjà par les journaux d'informations, de quelle façon scandaleusement partielle M. Desbarbieux traite les membres de la minorité; ils ont vu aussi l'attitude piteuse de la majorité devant nos amis.

Cette séance a été une victoire sur toute la ligne, pour la minorité patriotique du Conseil, qui ne s'est laissé intimider ni par les menaces ni par les injures des sauvages de la majorité.

La question du budget a été pour M. Dubourg, Deleu et Delaporte, une occasion de démontrer le maillage des états de dépenses; leur intervention n'a pas empêché les socialistes de voter le budget comme un seul homme, en esclaves irresponsables et inconscients; mais, le public qui voit et qui juge saura maintenant de quel côté se trouvent les honnêtes, les véritables déseigneurs d'intérêts communaux.

A l'occasion du budget des Hospices et du Bureau de bienfaisance, le Maire de Croix s'est trouvé à un moment donné sur la sellette. M. Victor Deleu, membre de la commission, lui a jeté courageusement ses accusations à la face, et Desbarbieux n'a eu que la ressource de le rappeler à l'ordre.

Quelle décadence! Un Maire accusé publiquement de mensonge par un conseiller municipal et qui ne trouve pour se défendre que les arguments que lui confère le règlement; c'est piteux!

Il y a bien un inconnu répondant au nom de Bettens qui a voulu sauver son Maire en vomissant sur tout le monde l'effet d'une longue larve se gisant entre les herbes. Bettens (héta) est mieux fait de demeurer dans l'ombre et dans l'ordure où il doit être.

La question de Chalet-Bains a encore démontré s'il était encore nécessaire de le démontrer, l'état lamentable de servitude dans lequel sont tenus les membres du parti ouvrier.

Plusieurs membres de la majorité, s'étaient déclarés contre la construction de l'établissement de bains, institution coûteuse et inutile; mais au dernier moment la discipline collectiviste est intervenue et ils ont changé d'avis, ils ont voté le projet en s'excitant d'avoir eu une minute d'indépendance.

Ces imbéciles veulent diriger des hommes libres, et ils ne sont eux, que des esclaves...

Enfin, une proposition de la minorité à laquelle s'est rallié le citoyen Kimpe, n'a eu le don d'embarasser fortement Desbarbieux et les éunuques de la majorité.

Il s'agissait de placer un tronc fermé dans la salle des mariages pour y déposer le produit des quêtes. Nos amis avaient leurs raisons pour demander

celà, et ces raisons faut le monde les connaît à Croix; mais les collectivistes n'ont pas voulu s'y rendre, et par l'organe du citoyen Fortier, qui y a vu à tort une atteinte à son honorabilité personnelle, la proposition de la minorité a été repoussée.

Cette séance a tourné entièrement à la confusion des collectivistes. Grâce aux efforts persévérants des conseillers de la minorité, les tripotages et les menaonges des révolutionnaires sont connus de tous, et les électeurs pourront discerner maintenant et choisir entre les vrais républicains, libéraux et indépendants et les larons du collectivisme. Un vieil habitant de Croix.

A propos de la création d'une Maison du Peuple. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'une succursale de La Paix serait créée à Croix par les soins du parti soi-disant ouvrier.

Sans citer le nom du propriétaire de l'immeuble qui serait choisi pour abriter cette institution, nous l'avions cependant désigné d'une manière suffisante pour qu'il se reconnaisse.

Ce propriétaire (affreusement clérical d'après le Maire de Croix) n'a eu jusqu'à présent qu'à se louer de la municipalité collectiviste, qui lui accorde à l'occasion toutes sortes de faveurs illicites au premier chef, par exemple la reconstruction clandestine et illégale d'un immeuble incendié et frappé d'alignement etc. etc.

Nous avons fait remarquer l'étrange mariage qui sous l'égide des bonnes bedides affaires avait rapproché un anti-capitaliste et un (affreux calotin) dans un accord aussi touchant qu'intéressé.

Par un hasard que nous qualifions d'extraordinaire, la feuille l'Égalité confirmait nos dires et annonçait en ces termes dans son numéro de dimanche dernier la création de cette même Maison du Peuple.

UNE FÊTE INTERESSANTE. — Sur l'initiative dévouée de l'un de nos camarades, une cérémonie franchement socialiste aura lieu le dimanche 7 juillet prochain, dans l'après-midi.

Il s'agit de l'inauguration de la Maison du Peuple enfin instaurée à Croix grâce à la persévérance du citoyen en question qui a apporté dans cette création ainsi qu'à la formation d'une coopérative ouvrière toute l'abnégation que tous les socialistes lui connaissent.

Le concours de plusieurs sociétés musicales est dès maintenant assuré pour attribuer à cette fête le caractère d'une grande manifestation ouvrière.

La veille au soir, une conférence publique faite par plusieurs orateurs sera donnée au siège dont nous indiquerons l'emplacement en temps voulu.

Nous n'avions pas dit autre chose, mais notre information a ou quand même le don de mettre la puce à l'oreille nu propriétaire de l'immeuble en question qui, aussitôt, et bien que d'après Desbarbieux il fut un clercal renforcé, se mit à se démonter comme un diable dans l'eau bénite, et courut dans d'ardentes recherches à la recherche de la future Maison du Peuple un papier timbré par lequel, à la localité était pour une épicerie-coopérative dont les statuts n'admettent pas les réunions politiques.

Et voilà, on n'est pas plus malin.

Ce que nous avons voulu dévoiler en traitant cette question, ce n'est pas la création des ces établissements mêmes, mais l'accord vraiment inestouffable qui existait entre le Maire de Croix, un anti-patriote anti-clérical, anti-capitaliste, anti tout ce qu'on voudra, sauf l'argent, et un propriétaire catholique pratiquant, homme d'ordre et de patriotisme prêt à tout sacrifier pour ses convictions sans sa hourse.

Desbarbieux et lui, dans les deux camps opposés sont tout de même de race unique, ils ont le même Dieu: l'argent.

Maintenant si cela dérange les Desbarbieux et autres farceurs que nous dévoilons leur tarifierie tant pis.

Nous en dévoilerons bien d'autres.

Des Bains

Y paraitrait qu'à Croix, In va avoir des bains... ou bien n'd'ère pas Car la majorité des acotés élus Par moment ill in veut, après... ill n'en veut pas. Et les compingnons d'Monsi l'Maire Saissent qui n'est pas nécessaire.

De fair des bains Dins nu patiflin. D'abord des ceux qui sont malins Saissent que cha coût'ra d'Argint Et qu'cha n'servira à rin. Aussi, à l'plache de s'dépêchi, D'invoit les piches au Préfet, Y ont fait exprès d'les oblii Dins nu tiroir d'un vieux buffet

D'u qu'Florimond les s trouve, Fl naturel'mint Monsi l'Maire Y s'a acor'mis in colère, Car y paraitrot qu'Florimond Y a fait rentrer des tux d'plomb, Des beinoids et d'z'affair's comm' cha, Qui espèrot plachi là-bas.

Aussi si in n'ait pos les Bains Florimond va être dina l'pétrin Et li qui pose pour'un malin Y va jolimit éte joit.

Allons, veyons, sans parti pris, Eat-co qu'in a b'ion des bains à Crox. Roubaix y est j' tout près d'ichi Et y a des bains à gogo, Qui même avec tous les gins d'Crox, Du Pil' du Tchou d'Four, du Font'no, N'ont j'oisin sa fair' tou s'affaires (Cha ch'est à méditer Monsi l'Maire) Si vous volez fair' un chalet (Vla in p'it conseil in passant) Fait' un chalet d'nécessité, In vons in s'ra bronchant, Et dins l'espoir que vous prendrez M'n'avia in considération, J'vons prie Monsi l'Maire d'agréer Mes pus sincères salutations.

Hinri BOUCHE.

Pour rire à Croix

On sait que depuis la révocation de son secrétaire, Florimond en est réduit à faire lui-même ses arrêtés. Nous avons pu nous procurer le texte exact de l'arrêté élaboré par Florimond, pour la fête prochaine du 14 juillet. Nos lecteurs verront, en lisant, que Florimond n'est pas si nul qu'il n'en a l'air.

Arretez du citoïen Florimond Desbarbèhieux, mer de Croix, pou relafait du quatorze Julior: 1° Vu et arretez que nous devant fai relafait pas que qu'on ne la fax pas d'outou otreprai; 2° Pasque qu'on na la fax pas d'outou que nou la feront pu mieua cavan;

3° Mois, mardé Croix, Desbarbèhieux, voillat ce que je desiderere.

PRAUGRAMME

Article 1. — A cinqheurs ô matins a'ès le conqouert des painçon. Tout le painçon il sera dans de guéolle que le porte il éerat fermé. Tout le painçon qu'il n'a ferras pa aichique oort pas de pri' d'outou. Tout le painçonneure qu'il serot rote, il orrat une médale. Le conqouert s'ra sur la place, tout près de la maison de Louis Forreterre et tou sen qu'il viend boir à sa méson, il sera lomé ô j'oussed dans 3 ans.

Art 2. — A midi, s'ea le lèche du coullont. Tout sellit qu'il n'ô serrât pas tenir son coullont, et qu'il vat le lèche quan que je ne lortez pas di il sera obligé d'êtrépré.

Art 3. — Mé so n'ai pas comme lanné passé que you avé tou laché le coullont avan que je lez di, je les lion eant, pasque isi s'ea moi que vat fère le s'inal avec ma kasquettes.

Art 4. — Apré, s'ea la dofflat. Nou lavons dessèdère che Deblock que s'ea la anuce i lété de longéppe quillora la médale.

Art 5. — Apré, anquite, a'eat le conqouert de champ. Isi le morot impauser s'era l'Internationnelles. Tout sellit qu'il crit fort, chante biens. Tout sellit qu'il chante biens, il crit fors.

Art 6. — Apré, anquite, s'ea lèzarpé ô savons, et put tout le jout pou rire.

Art 7. — Apré, à minui, s'ea le viot doneure à la maison de Ruppere Lecroïais. Lé viot doneure s'ea de chatpe et du gènéte que cellit qu'il émborai il pérat ô quanteiro à la famme de Lecroïais.

Moie je ni orai pas, pasque Millerand l'm'zèvit pou mougé du lomer et du champène. I fo pa lavoir peure pou être rote pasque nou il seron terton nussit.

Art 8. — Tout sellit qu'il veut mette son drape ipeu.

Art 9. — Tout sellit qu'il n'a pas comprit, qui vien à la méson de Louis Forreterre, li lui expliq'era leffers, il orat du quéaf, mais il pérat lagoute.

Art 10. — Né fète pas ténision' ô mont hortagraffe, pasque Guyo il est malatte, le maidèsin il a di qu'il avé un dairrangement de cor.

Fais à Croix, le 24 Juaint 1901, Signé: Florimond Desbarbèhieux.

WASQUEHAL

Les élections complémentaires municipales et le parti républicain-libéral. — Les élections complémentaires municipales de Wasquehal approche et

il ne fait pas que le parti républicain libéral s'en désintéresse.

Il ne faut pas, sous prétexte que les socialistes ont une avance considérable, il ne faut pas que pour cela les républicains libéraux croient les élections complémentaires sans importance.

Au contraire, laisser le champ libre au socialisme, envahisseur et lui permettre d'occuper toutes les positions, c'est le rendre maître absolu de la place, c'est lui permettre de s'y fortifier tout à son aise: c'est augmenter considérablement les difficultés de la grande lutte aux élections générales pour le chasser de la mairie.

Il faut au contraire créer et maintenir un centre de résistance autour duquel pourront se grouper tous les républicains libéraux pour continuer la lutte, s'organiser et préparer la victoire définitive.

Les prochaines élections complémentaires sont donc d'une importance capitale et le Comité républicain libéral reprocherait comme un crime de lâcheté et de désespoir l'abstention à ces élections.

Le comité engage tous ses partisans à s'organiser dès maintenant pour la prochaine lutte. Il demande aux citoyens les plus dévoués de renimer l'ardeur des camarades d'exciter les hésitants, de combattre les abstentions et de faire faire leur devoir à tous sans exception. C'est le moment de se réunir, de se grouper, de s'entendre et de marcher comme un seul homme vers le même but, qui est d'arracher la commune aux socialistes.

Dès que le jour des élections sera connu, tous les citoyens dévoués et actifs du parti républicain libéral sont priés par le Comité de se trouver à 5 heures du soir, à l'estaminet Destailleur-Queenoit où un membre du Comité leur donnera les instructions dernières et les accompagnera au dépouillement pour s'assurer que toutes les opérations s'y passent régulièrement et légalement et protester séance tenante, s'il y a lieu contre toute irrégularité.

Le Comité compte pour cela sur le dévouement et le patriotisme des républicains libéraux de Wasquehal.

Le Comité républicain libéral.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LILLE

La démission du citoyen Delesalle. — La querelle des Millerandistes et des Guesdistes vient de se traduire à Lille par un fait des plus importants.

Le citoyen Edouard Delesalle, Grand Pontile de la Maçonnerie du Nord, qui représentait dans le parti socialiste l'élément bourgeois, vient de donner sa démission d'adjoint au maire de Lille.

On en connaît les causes. M. Delesalle avait pris l'engagement de ne pas se rendre au Congrès socialiste de Lyon, organisé par M. Jaurès.

Guesdo et les chefs du parti ouvrier avaient imposé l'abstention à tous leurs adhérents.

Pour un motif dont nous nous doutons, M. Delesalle a cru bien de fouler aux pieds la décision du parti ouvrier et d'aller, malgré Guesdo, coquetter à Lyon avec Jaurès.

Des représentations lui ont été faites par le parti ouvrier, et, comme la Municipalité de Lille est Guesdiste, la situation de M. Delesalle devint impossible.

Il l'a compris, et il a quitté la Municipalité.

Il ressort de ceci que M. Delesalle est un de ces hommes qui aiment à avoir un pied dans plusieurs camps.

Comme son compère, le F. Emile Moreau, trente-troisième de la Franco-Maçonnerie, Delesalle n'aurait pas dû se laisser aller à ces déclarations.

Comme son compère, le F. Emile Moreau, trente-troisième de la Franco-Maçonnerie, Delesalle n'aurait pas dû se laisser aller à ces déclarations.

Comme son compère, le F. Emile Moreau, trente-troisième de la Franco-Maçonnerie, Delesalle n'aurait pas dû se laisser aller à ces déclarations.

Comme son compère, le F. Emile Moreau, trente-troisième de la Franco-Maçonnerie, Delesalle n'aurait pas dû se laisser aller à ces déclarations.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la Messe de Jeunesse qui sera célébrée au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-François d'Assises (Mouvaux-les-Francis), le lundi 1<sup>er</sup> juillet 1901, à huit heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Elise THOEN, décédée à Tourcoing, le 24 mai 1901, à l'âge de 25 ans, munie des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la Messe de Convoi et à l'Obit du Mois qui seront célébrés au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Joseph (Croix-Rouge), le lundi 1<sup>er</sup> juillet 1901, à neuf heures et demie et à dix heures, pour le repos de l'âme de Madame LONIS WANDAELE, née Pauline HANSKENS, pieusement décédée à Tourcoing, le 23 mai 1901, dans sa soixante-dixième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DUPONT-DESSAUVAGES, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Elise-Aimée DESSAUVAGES, membre de diverses Conférences, pieusement décédée à Roncq (Blanc-Four), le 28 juin 1901, dans sa quarante-cinquième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convois et Service Solennels qui auront lieu le lundi 1<sup>er</sup> juillet, à dix heures, en l'église Saint-Roch (Blanc-Four). — L'assemblée à la maison mortuaire; chez Madame Dessauvages, sa mère, rue du Dragon, 72, à Roncq. — Les Vingt-huit Morts seront chantés le même jour à dix heures et demie.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 22 au 28 Juin 1901

Naissances. — Uoel Louis, rue de Lille. — Struyve Mariette, rue Marceau. — Achille Vanderpauwle, rue de Gand. — Mathilde Colinet, rue Claude-Bernard. — Albionne Nussens, rue Duguay-Trouin. — Albert Pollet, rue de Congo. — Julienne Quoy, rue Croix-Voisin. — Edouard Thibergin, rue de la Croix-Rouge. — Charles Lefebvre, rue Nationale. — Marie Leconte, rue de Bercy. — Zoé Debussche, rue Jourdan. — Robert Desplanches, rue de Baniac. — Germaine Bouché, rue des Francs. — Hélène Bouché, rue des Marchands. — Henri Desgheer, rue du Flocq. — Simone Grin, Grand-Place. — Hortense Verne, rue du Cimbal. — Edmond Dostreltois, à la Motte. — Germaine Delahaye, rue Colbert. — Léonie Dumortier, à la Motte. — Céline Delahaye, rue Colbert. — Jules Legrand, rue de Roncq. — Pauline Pajot, rue de la Croix-Rouge. — Hector Leconte, rue Saint-Etienne. — Claire Lapiat, rue Montaigne. — Emile Boyard, rue du Tillot. — Raymond Hoopline, rue de la Blanche-Porte.

Promesses de mariages. — Desmette Désiré, tisserand, rue des Champs et Halbeoq Zalmé, bobineuse, rue de Gand-Schaum 98. — Fernest Goutte, tailleur, rue de Curvin, 15 et Parmentier Adolphe, ménager, rue de Monin, 180. — Mirel Arthur, sculpteur, rue des Patis, 36 et Decamps Blanche, sans profession, rue Louis Leduc, 18. — Bullet François, rentier, rue de Paul-Deville et Luysh Eugénie, pharmacienne, rue de Tongat. — Gallens Jules, négociant à Wambrechies et Croix-Rouge, sans profession, rue de l'Industrie. — Lamarcq Alfred, dessinateur, rue de l'Épave et Delverne Philéas, journaliste, rue de l'Épave. — Vanasche Cyrille, tisserand, rue Jourdan, 1 et Desplanches Germaine, soldeuse, rue Joseph, 1.

Mariages. — Debuigne Joseph, 24 ans, peintre et Laetocq Marguerite, 36 ans, s'aigneuse. — Delgatte Charles, 53 ans, tailleur et Gallen Enlils, 35 ans, servante. — Grillois Louis, 35 ans, tisserand et Dervozet Marie, 37 ans, cabaretière. — Flambart Gaston, 25 ans, domestique et Braye Angèle, 15 ans, doctehonne. — Verpalleux Angèle, 50 ans, tisserand et Mirel Sophie, 59 ans, ménagère. — Jules Flourquin, 28 ans, tailleur et Sidonie Castelin, 25 ans, s'aigneuse. — Jean Lemoine, 50 ans, cordonnier et Augustine Novince, 45 ans, s'aigneuse. — Emile Bataille, 58 ans, photographe et Victoire Courtois, 20 ans, sans profession. — Octave Dumont, 27 ans, tailleur et Elodie Colletier, 26 ans, servante. — Angèle Angèle, 23 ans, boucher et Elise Rote, 26 ans, tailleuse, rue de Roncq.

Décès. — Henri Wicart, 83 ans, rue de Gand. — Charles Leong, 84 ans, rue Wincoc-Chocquet. — Richard Verpalleux, 23 jours, rue de Monin. — Marcel Stevan, 17 mois, rue de Gand. — Lambroq Innocent, 3 ans, rue de Beau-Laurier. — Lèbrun Adèle, 67 ans, rue de Beupateme. — Emile Devroey, 2 ans, rue de Monin. — Joseph Rosny, 57 ans, rue de Prince. — Emile Mathys, 1 ans, rue Saint-Joseph. — Marie Delcroix, 15 jours, rue de la Belle-Vue. — J. B. Leman, 54 ans, rue Nationale. — Zalis Delve, rue d'Alexandrie. — Honoré Verrois, 31 ans, rue Nationale. — Simons Callévaert, 5 mois, rue d'Anber. — Léonard Devoiter, 74 jours, rue du Clinquet. — Charles Paternotte, 3 jours, rue des Cinq-Voies. — Léa Barthelemy, 13 ans, rue de Calvère. — Philomène Desormont, 3 ans, rue de la Blanche-Porte. — Charles Delcroix, 36 ans, rue Nationale. — Elodie Matton, 33 ans, rue de Roncq. — Georges Vanasche, 23 jours, rue d'Isa. — J. B. Havens, 72 ans, rue de Lille. — Chrystosme Desplanches, 51 ans, rue Nationale.

TERME LAINIER

Table with columns for 'Roubaix-Tourcoing' and 'Anvers' showing 'TERME' and 'Cours de la semaine' for various months from June to May. Includes a section for 'COTONS (Le Havre)' with 'TERME' and 'Cours de la semaine'.

Advertisement for A. DUBUS PERE & FILS, 58, Rue du Haze, 58. Includes text: 'La plus ancienne Maison de Photographie de Tourcoing fondée en 1860', 'Grand Atelier de pose richement meublé...', 'SPECIALITE D'AGRANDISSEMENT', 'Photographie au Charbon et au Platine', 'REGLURE', 'IMPRESSION DE MUSIQUE', 'CARTONNAGES', 'PAPETERIE', 'ALBERT DELTOUR', 'Rue du Château, 32, TOURCOING', 'FABRIQUE DE REGISTRES'.

Le Gérant: J. WATTEL

Imprimerie ALBERT, DELTOUR, 52, Rue du Château